

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 2 JUILLET 2021



N° 47/2021

Le 2 juillet deux mil vingt et un à 18 Heures, se sont réunis les membres du Conseil Municipal de la Commune de St Just-en-Chaussée, à la Salle des Fêtes, sous la présidence de Monsieur Frans DESMEDT, Maire de St Just-en-Chaussée, dûment convoqués le 25 juin 2021.

PRESENTS : M. Desmedt, Maire ; Mmes Bonnet, Brunet, Bourgoïn, Desmedt, MM. Dubouil, Bourgeteau, Convers, Choquet, Adjoints ; Mmes Dollez, Trézel, MM. Hamot, Aubry, Kwak, Mmes Coulon, Flagothier, Barre, Vigne et M. Matron formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS REPRÉSENTÉS : M. Rauzier par M. Desmedt, Mme Delamarre par Mme Bourgoïn, Mme Fernandes par Mme Brunet, M. Moonen par M. Dubouil, M. Foviaux par M. Dubouil, M. Rousseau par M. Desmedt, M. Lenoble par M. Aubry.

ABSENTS EXCUSES : Mmes Delormel, Konan et M. Berthelot.

Nombre de membres en exercice : 29
Nombre de membres présents : 19
Nombre de suffrages exprimés : 26
Votes Pour : 26
Votes Contre : 0
Abstentions : 0

OBJET : Désignation du secrétaire de séance.

Monsieur le Maire expose :

VU l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Municipal, à la majorité :

DECIDE de désigner Madame Colette DOLLEZ, secrétaire de séance.

Ainsi délibéré, pour copie conforme.



Frans DESMEDT
Maire de St Just-en-Chaussée
Conseiller Départemental